



17 juillet 2019

(19-4753)

Page: 1/1

**ÉTATS-UNIS – MESURES COMPENSATOIRES VISANT CERTAINS
PRODUITS EN PROVENANCE DE CHINE**

**RECOURS DE LA CHINE À L'ARTICLE 21:5 DU MÉMORANDUM
D'ACCORD SUR LE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS**

COMMUNICATION DE L'ORGANE D'APPEL

La communication ci-après, datée du 16 juillet 2019 et adressée par le Président de l'Organe d'appel au Président de l'Organe de règlement des différends, est distribuée aux Membres.

J'ai l'honneur de vous transmettre à l'avance un exemplaire confidentiel du rapport de l'Organe d'appel dans l'affaire *États-Unis – Mesures compensatoires visant certains produits en provenance de Chine – Recours de la Chine à l'article 21:5 du Mémoire d'accord sur le règlement des différends* (WT/DS437/AB/RW). Ce rapport, qui sera distribué aux Membres de l'Organisation mondiale du commerce aujourd'hui vers 17 heures, est confidentiel jusqu'à sa distribution. Les trois membres de l'Organe d'appel qui ont siégé pour cet appel étaient M. Ujal Singh Bhatia et M. Shree B.C. Servansing, en qualité de membres, et moi-même, en qualité de Président de la Section.
